**DESCRIPTIF-TYPE FORMATION DOCTORALE DFD amU**

**LOT 1 : Prestation de formation en ligne à la lecture scientifique – PSE FACULTATIVE**

**Conformément à l’article 6.2 du CCP,** **La PSE étant facultative la société n’est pas dans l’obligation de proposer celle-ci dans l’offre qu’elle remet à l’administration. Si la société décide de présenter la PSE, elle doit alors obligatoirement présenter celle-ci accompagnée de la prestation de base et de fait, compléter l’ensemble du présent document.**

**I. Consigne : Le soumissionnaire devra compléter tous les champs sur fonds SAUMON. Ces informations** **portent sur des éléments obligatoirement communiqués par le candidat à titre contractuel mais ne servant à l'analyse de l'offre.**

|  |  |
| --- | --- |
| **Intitulé de la formation** | LOT 1 : Prestation de formation en ligne à la lecture scientifique – PSE (facultative) |
| **Mots-clés** | 4 maximum : ………………………………………………… |
| **Durée de la formation et format horaire** | En jours/en heures avec déclinaison la plus précise possible dans le respect des modalités indiquées à l’article 6.1.2 B/ du CCP : ……………………………………………………………………………. |
| **Langue de la formation** | Français / anglais |
| * **Objectifs de la formation** * **Compétences visées à l'issue de la formation** | *Cf. Cadre de mémoire technique à compléter* |
| **Programme de la formation** | *Cf. Cadre de mémoire technique à compléter* |
| **Prérequis + conditions préalables éventuels** | 10 lignes maximum : ……………………………………………. |
| **Méthode pédagogique** | *Cf. Cadre de mémoire technique à compléter* |
|  |  |
| **Equipe ou intervenant(e)** | Compétences pédagogiques et expérience en lien avec la demande : ………………………………………………………….. |
| **Nombre min de participants** | 21 |
| **Nombre max de participants** | 50 |

**II. Consigne : Le soumissionnaire doit cocher toutes les cases présentes dans chacun des blocs correspondant au développement des compétences et des capacités liées à la formation proposée.**

**Ces informations** **portent sur des éléments obligatoirement communiqués par le candidat à titre contractuel mais ne servant à l'analyse de l'offre.**

**RNCP, Compétences, activités visées par le diplôme et apport des formations transverses**

*Le référentiel RNCP répond à un besoin du monde socio-économique (celui des entreprises, organisées au sein de branches ou de secteurs, avec des conventions collectives) de disposer d’un répertoire public où se trouvent classés tous les diplômes, titres et certificats professionnels correspondant à leurs besoins et enjeux.*

*Le RNCP classe les fiches en niveaux de qualification (de 5 à 1 en France et de 1 à 8 en Europe) et selon des critères qui permettent de situer une qualification vis à vis d’autres, y compris à l’international. Chaque diplôme fait l’objet d’une fiche signalétique décrivant les référentiels d’activité, de compétences attestées, les métiers et emplois concernés ou encore les secteurs professionnels prioritairement concernés.*

*L’usage des fiches RNCP est institutionnel (il ne s’agit pas d’un support de CV, utile pour le dialogue social, les conventions collectives, la mobilité professionnelle ou la VAE. La cible est bien la certification professionnelle hors Fonction publique.*

Arrêté du 22 février 2019 définissant les compétences des diplômés du doctorat et inscrivant le doctorat au répertoire national de la certification professionnelle : [**http://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000038200990/**](http://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000038200990/)

**Cette formation permet dans le cadre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective, de** **développer les compétences et capacités suivantes :**

[**Bloc 1 : Conception et élaboration d’une démarche de recherche et développement, d’études et prospective**](https://www.adum.fr/modules/module.pl?matricule_module=294493&annee_univ=2020)

Disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé

Faire le point sur l’état et les limites des savoirs au sein d’un secteur d’activité déterminé, aux échelles locale, nationale ou internationale

Identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés

Identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d’innovation pour un secteur professionnel

Apporter des contributions novatrices dans le cadre d’échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux

S’adapter en permanence aux nécessités de recherche et d’innovation au sein d’un secteur professionnel

[**Bloc 2 : Mise en œuvre d’une démarche de recherche et développement, d’études et prospective**](https://www.adum.fr/modules/module.pl?matricule_module=294493&annee_univ=2020)

Mettre en œuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l’innovation

Mettre en œuvre les principes, outils et démarches d’évaluation des coûts et de financement d’une démarche d’innovation ou de R&D

Garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en œuvre les dispositifs de contrôle adaptés

Gérer les contraintes temporelles des activités d’études, d’innovation ou de R&D

Mettre en œuvre les facteurs d’engagement, de gestion des risques et d’autonomie nécessaire à la finalisation d’un projet R&D, d’études ou d’innovation

[**Bloc 3 : Valorisation et transfert des résultats d’une démarche R&D, d’études et prospective**](https://www.adum.fr/modules/module.pl?matricule_module=294493&annee_univ=2020)

Mettre en œuvre les problématiques de transfert à des fins d’exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux

Respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liées à un secteur

Respecter les principes de déontologie et d’éthique en relation avec l’intégrité des travaux et les impacts potentiels

Mettre en œuvre l’ensemble des dispositifs de publication à l’échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles

Mobiliser les techniques de communication de données en « open data » pour valoriser des démarches et résultats

[**Bloc 4 : Veille scientifique et technologique à l’échelle internationale**](https://www.adum.fr/modules/module.pl?matricule_module=294493&annee_univ=2020)

Acquérir, synthétiser et analyser les données et informations scientifiques et technologiques d’avant-garde à l’échelle internationale

Disposer d’une compréhension, d’un recul et d’un regard critique sur l’ensemble des informations de pointe disponibles

Dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels

Développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l’échelle internationale

Disposer de la curiosité, de l’adaptabilité et de l’ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale de haut niveau

[**Bloc 5 : Formation et diffusion de la culture scientifique et technique**](https://www.adum.fr/modules/module.pl?matricule_module=294493&annee_univ=2020)

Rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l’écrit comme à l’oral

Enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés

S’adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d’avant-garde

[**Bloc 6 : Encadrement d’équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d’études et prospective**](https://www.adum.fr/modules/module.pl?matricule_module=294493&annee_univ=2020)

Animer et coordonner une équipe dans le cadre de taches complexes ou interdisciplinaires

Repérer les compétences manquantes au sein d’une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires

Construire les démarches nécessaires pour impulser l’esprit d’entrepreneuriat au sein d’une équipe

Identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel

Evaluer le travail des personnes et de l’équipe vis à vis des projets et objectifs

*RNCP : Répertoire National de la Certification Professionnelle*

**BLOC 7 - HORS RNCP :** [**Compétences sociales**](https://www.adum.fr/modules/module.pl?matricule_module=408500&annee_univ=2022#collapse_408500_7) **(rajout sur la plateforme interne ADUM afin de rattacher les formations sur ces thématiques à un bloc de compétences cohérent)**

Adaptation ; Persévérance ; Résilience ; Gestion du changement et de l'échec ; Engagement

Créativité, capacité à imaginer et formuler des idées originales ; Souplesse d'esprit et ouverture à la nouveauté

Connaissance et Maîtrise de soi et de son comportement = Capacité à s'auto-évaluer et se remettre en question ; Connaissance de ses propres limites ; Dosage Rigueur/souplesse

Indépendance ; Autonomie ; Esprit d'initiative et prise de décision

Compétences interrelationnelles = Sens de la communication ; Capacité d'écoute et d'empathie, bienveillance ; Relation à l'autre ; Capacité à travailler en équipe et sens de la responsabilité collective.